



2ème session extraordinaire des députés membres du parlement de la CEDEAO

Les députés membres du parlement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont entamé mardi 21 juillet, la deuxième session extraordinaire de l'année 2020.

Pour cette session de la 5^{ème} législature ouverte à Abuja au Nigéria, le parlement de la CEDEAO a opté pour la visioconférence, compte tenu du contexte marqué par la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Les députés du Togo, à l'image des autres parlementaires des quatorze autres pays membres du regroupement régional, participent également à cette session extraordinaire au siège de l'Assemblée nationale.

Au cours des travaux qui vont durer cinq jours, les parlementaires togolais auront à débattre, à examiner et à adopter à distance plusieurs points avec leurs homologues de la CEDEAO.

Les sujets au menu de l'agenda de cette session extraordinaire sont relatifs entre autres au point sur la situation du prélèvement communautaire, à l'évolution de la pandémie à coronavirus COVID-19 dans la Communauté CEDEAO, à l'examen et l'adoption du projet de rapport de la session inaugurale de la cinquième législature du parlement. Durant les cinq que vont

durer les travaux, les députés du parlement de la CEDEAO vont également examiner et adopter le projet de programme de travail des Commissions permanentes, mixtes et ad' hoc ainsi que celui relatif au plan d'activités du parlement, au titre du deuxième semestre de l'année.

Egalement inscrit au programme de la session, l'examen de la requête du Président de la Commission de la CEDEAO pour l'assistance du parlement dans la mise en œuvre du Protocole de la CEDEAO sur le Prélèvement communautaire est aussi inscrit au programme de la session.

Pour rappel, le Togo est représenté au parlement de la CEDEAO par cinq (05) députés à savoir les honorables Aklesso ATCHOLI (3ème vice-président du parlement de la CEDEAO), André JOHNSON, Eké Kokou HODIN, Koffi TSOLENYANU et Kounon Nahou AGBANDAO.

La Rédaction



CEDEAO : Faure Gnassingbé réaffirme son attachement à la promotion de la paix et de

La stabilité

Le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé a pris part ce 21 décembre 2019 à Abuja au Nigéria, aux travaux de la 56^{ème} session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO.

Au menu de cette dernière session de l'année 2019, l'examen des différents rapports et recommandations du comité des ministres sur le fonctionnement de l'organisation, de même que la situation économique, institutionnelle et sécuritaire de la sous-région, et les politiques sectorielles.

Au cours des travaux, les chefs d'Etat de la sous région se sont félicités des progrès enregistrés en matière de convergence macroéconomique, de la mise en œuvre du programme d'intégration, de la libre circulation des personnes et des biens, de la monnaie unique.

Pour ce qui concerne les questions de paix et de sécurité, la Conférence a exprimé sa préoccupation face à la recrudescence des attaques terroristes.

Faure Gnassingbé a saisi l'occasion pour réaffirmer son attachement à la promotion de la paix et de la stabilité. Le dirigeant togolais a en outre plaidé pour une coopération internationale en vue de lutter efficacement contre ce fléau qui gangrène le développement socio-économique de l'espace communautaire.

Pour sa part, le Président nigérian Muhammadu Buhari a insisté sur la nécessité de lutter collectivement contre l'insécurité, l'extrémisme violent et le terrorisme. Le président nigérian Mahamadou Issoufou a de son côté souligné l'importance de veiller à ce que les réalisations enregistrées sur tous les fronts ne soient pas compromises par les menaces à la sécurité régionale.

La Rédaction